

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **14 (1869)**

Heft (6): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Neuchâtel. — Promotions et nominations dans le corps des officiers neuchâtelois.

1. ARTILLERIE. Au grade de capitaine, Balziger, Jaques, aux Verrières. Au grade de 1^{er} sous-lieutenant, Jacky, Charles-Michel, à la Chaux-de-Fonds.

2. CARABINIERS. Au grade de capitaine, Favre-Brandt, F.-E., au Locle. Au grade de lieutenant, Borel, James, à Couvet. Au grade de 1^{er} sous-lieutenant, Baillot, Alphonse, à Boudry. Au grade de 2^e sous-lieutenant, Frey, Léopold, à la Chaux-de-Fonds; Barbier, Emile-Ernest, à Neuchâtel.

3. INFANTERIE. Au grade de capitaine, Petitpierre, Hri-Ed., à St-Sulpice; Bonnet, Ch.-Edouard, à Auvernier; Jeanneret-Gris, H.-P., à la Chaux-de-Fonds; Chevalley, Henri-Emile, à Serrières, quartier-maître; Beurret, Adrien, à la Chaux-de-Fonds; Cugnier, Léon, id., et Burgat, Charles-Fritz, à Montalchez. Au grade de lieutenant, Köhly, Justin, au Crêt-du-Loclc; Burry, Rodolphe, à Neuchâtel; Bastian, Charles, id.; Joseph, Henri-Ulysse, à la Chaux-de-Fonds; Giauque, F.-Louis, au Locle; Brélaz, Marc, id.; Rey, Jean-François-Louis, à Fleurier; Debrot, Paul-César, au Locle; Piaget, Jules, à Neuchâtel; Jornod, Alfred-David-L., au Locle; Petitpierre, Jules-Louis, à Neuchâtel; Furrer, Henri, id.

Au grade de 1^{er} sous-lieut., Darbre, Fritz, à Boudevilliers; Lardet, Louis-Gustave, à Fleurier; de Pury, Ed.-Louis, à la Chaux-de-Fonds; Gabus, Paul-Ulysse, id.; Dubois, Charles, au Locle; Thorens, Jean-F.-Louis, à St-Blaise; Tripet, Ernest, à Chézard; Sandoz, Constant, à Dombresson; Junod, Jean, à la Chaux-de-Fonds.

4. MÉDECINS. Au grade de capitaine, Coullery, Pierre, à la Chaux-de-Fonds; de Pury, François-Gustave, à Neuchâtel; Béguin, Charles-Louis, à Corcelles; Schærrer, Henri, à Fontaines. Au grade de lieutenant, Mœhrten, Jean-Paul, à St-Aubin.

Tessin. — Dans sa séance du 18 février, le Conseil d'Etat a nommé au grade de capitaine de la batterie d'artillerie n° 21, M. François Rusca, de Bosco, précédemment lieutenant dans la même batterie.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé comme suit le Tribunal militaire pour 1869 :

Grand juge : M. Jules *Roguin*, commandant de bataillon. Suppléants du grand juge : MM. Adrien *Veillard*, colonel; Frédéric *Chausson*, major; Victor *Debonneville*, major.

1^{er} juge : M. Gabriel *Gaulis*, capitaine aide-major. 1^{er} suppléant : M. Jules *Magnin*, capitaine. 2^e suppléant : M. Louis *Deluz*, 1^{er} sous-lieutenant.

2^e juge : M. Georges *Contesse*, capitaine d'artillerie. 1^{er} suppléant : M. Joseph *Morax*, capitaine. 2^e suppléant : M. Constant *Corboz*, 1^{er} sous-lieutenant.

Auditeur en chef : M. Charles *Duplan*, procureur-général.

Auditeur : M. Victor *Perrin*, capitaine. 1^{er} suppléant : M. Alfred *Renévier*, lieutenant. 2^e suppléant : M. Marc *Morel*, 2^e sous-lieutenant.

Greffier : M. Léon *Bidlingmeyer*, lieutenant.

ANNONCE.

PUBLICATION.

La Chancellerie militaire fédérale porte à la connaissance de la troupe d'artillerie de l'armée que jusqu'ici il a paru en cahiers séparés les chapitres suivants du manuel à l'usage des officiers d'artillerie suisses, et qu'on peut se les procurer auprès du commissariat supérieur fédéral des guerres ainsi qu'auprès des commissaires des guerres d'écoles des places d'armes d'artillerie, aux prix suivants :

Chapitre 1. Poudre de guerre	prix 40 cent.
» 5. Description des objets d'équipement et des équipements de chevaux	» 50 »
» 6. Equipement des pièces et des voitures de guerre, paquetage des munitions, avec 7 planches	» 1.20 »
» 7. Matériaux, bois, fer, acier, etc. avec 2 planches	» 60 »
» 8. Connaissance du cheval, ferrage, maladies, avec 2 pl.	» 80 »
» 10. Service de campagne et tactique	» 50 »
» 15. Notes sur les mathématiques, la physique et la mécanique	» 80 »

Berne, le 15 mars 1869.

Chancellerie militaire fédérale.